

COLLEGE X. BICHAT
1 Rue du collège
BP10
39240 ARINTHOD

☎ : 03.84.48.00 41
Fax : 03.84.48.03.11

Arinthod, le 1er septembre 2015

Le Principal
à
Tous les parents d'élèves

REMISE SUR PENSION REMISE DE PRINCIPLE

Madame, Monsieur,

Une famille ayant 3 enfants ou plus, **INTERNE ou DEMI-PENSIONNAIRE** dans un **établissement public du second degré** (collège, lycée, lycée professionnel, classe post-bac) peut bénéficier d'une remise dite de principe.

Les élèves qui fréquentent une section de Technicien Supérieur ou une classe Préparatoire aux Grandes Ecoles ne peuvent bénéficier des remises de principe, mais y ouvrent droit pour leurs frères et sœurs, DP ou INTERNE.

20% pour 3 enfants – 30% pour 4 enfants – 40% pour 5 enfants – gratuité pour le 6° et au-delà.

Si vous êtes concerné, veuillez remplir cet imprimé **avec précision**, et le retourner au collège (professeur principal ou gestionnaire) pour le **vendredi 18 septembre 2015**, date impérative.

NOM – PRENOM des enfants	CLASSE	REGIME	ETABLISSEMENT FREQUENTE (nom et adresse)

C. BRIDE